

*des Princes &c.* Novemb. 1757. 405

On continuera d'en donner la suite exactement chaque premier jour des mois suivans.

On prendra neuf francs argent de Liège par an pour ceux qui n'auront pas souscrit, ce qui fera 15 sols par mois pour chaque *Recueil Harmonique, &c.*

Ce *Recueil de Récréations Harmoniques &c.* paroîtra le 1. de ce mois de Novembre & successivement le premier de chaque mois, ce qui fera douze Recueils par année, dont la souscription coutera 7 francs 4 sols argent de Liège, ou 9 livres de France, ou 5 florins argent courant de Brabant, qu'on payera d'avance, & dont le Libraire donnera sa reconnoissance, ou bien l'enverra avec le premier Recueil.

La souscription sera toujours ouverte, & on pourra commencer par tel mois qu'on jugera à propos.

Il se fera un devoir d'insérer dans ses Ouvrages particuliers les Pièces qu'on enverra à cette fin; c'est pourquoi il invite les personnes de l'Art à l'aider de leurs lumières & de leurs ouvrages pour la perfection d'un établissement aussi utile.

Le Sr. Desoer offre aussi aux Amateurs de leur imprimer à un prix raisonnable, & promptement, toutes sortes de Pièces de Musique avec leur Parties, soit Opera, Concerts, Ouvertures, Sonnates, Entrées, Airs, Chançons, &c. tant pour la Musique Instrumentale que pour la Musique Vocale, en telle forme & quantité, & sur tel papier qu'on le jugera à propos.